

quatre administrations autorisées à percevoir des taxes scolaires; les subventions provinciales constituent la plus importante source de revenu, les autres sources étant comptables de 11.9 p. 100 seulement du revenu courant.

D'ordinaire, les commissions scolaires ont recours aux municipalités locales pour obtenir les sommes nécessaires à l'équilibre de leurs budgets, compte tenu des subventions provinciales et d'autres revenus. Les exceptions se limitent aux régions où il n'y a pas d'organisation municipale et où les commissions scolaires imposent et perçoivent elles-mêmes les taxes. Les taxes scolaires sont perçues sur les terrains et les bâtiments et dans certains cas, sur les améliorations et les biens meubles. Plusieurs provinces ont pris des mesures en vue d'égaliser l'évaluation des biens-fonds.

Les données sur la dette obligataire ne sont recueillies et publiées que par quatre provinces, bien que les commissions, dans toutes les provinces, sauf à Terre-Neuve, financent d'habitude leurs nouvelles constructions, au moins en partie, par l'émission d'obligations. L'aide provinciale pour les dépenses en immobilisations prend plusieurs formes, soit un pourcentage du coût total, un montant fixe par classe, ou encore une subvention destinée au service de la dette obligataire. Plusieurs provinces garantissent les obligations des commissions ou collaborent à leur vente.

7.—Revenu des commissions des écoles élémentaires et secondaires publiques, années terminées le 31 mars 1959-1961

NOTA.—Les recettes ne comprennent aucune somme provenant de prêts ou de la vente d'obligations, vu que toutes les recettes de cette nature doivent être remboursées plus tard au moyen de taxes locales. Les chiffres à partir de 1914 figurent dans le tableau correspondant de l'Annuaire de 1936 et des années suivantes.

Province et année	Sources du revenu			Revenu courant total déclaré	Dette obligataire ¹
	Gouvernements provinciaux	Impôts locaux	Autres sources		
(milliers de dollars)					
Terre-Neuve.....1959	12,861	205	1,838	14,904	..
1960	14,879	212	2,073	17,164	..
1961	15,735	205	2,151	18,091	..
Île-du-Prince-Édouard.....1959	1,565	1,273	60	2,898	..
1960	2,154	1,333	70	3,557	..
1961	2,478	1,412	97	3,987	..
Nouvelle-Écosse.....1959	14,038	16,878	457	31,373	..
1960	15,859	19,185	493	35,537	..
1961	16,863	20,960	1,233	39,056	..
Nouveau-Brunswick.....1959	8,508	16,211	832	25,551	..
1960	9,135	17,830	1,200	28,165	..
1961	9,350	19,567	825	29,742	..
Québec.....1959	63,936	144,046	6,864	214,846	289,782
1960	76,838	162,446	7,260	246,544	342,709
1961	114,725	160,235	10,907	285,867	393,250
Ontario.....1959	150,157	240,149	11,843	402,149	..
1960	160,791	267,041	12,970	440,802	..
1961	181,546	294,049	13,279	488,874	..
Manitoba.....1959	20,244	27,935	142	48,321	34,849
1960	24,776	30,899	82	55,757	48,065
1961	25,186	35,974	58	61,218	60,778
Saskatchewan.....1959	25,443	35,111	1,506	62,060	37,170
1960	28,965	38,815	1,701	69,481	44,790
1961	31,285	40,454	1,836	73,575	47,134
Alberta.....1959	50,830	46,671	1,727	99,228	106,249
1960	56,118	54,354	1,359	111,831	116,445
1961	63,547	52,445	1,332	117,324	111,844
Colombie-Britannique.....1959	48,576	53,226	1,925	103,727	..
1960	55,043	59,494	2,332	116,869	..
1961	58,934	64,102	2,560	125,596	..

¹ Chiffre net (déduction faite des fonds d'amortissement).